VILLE DE COLMAR Direction Générale des Services

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de présents : 45

absent: 0

excusés : 4

REÇU A LA PRÉFECTURE 2 6 JUIN 2015

Point 5 Compte Administratif 2014.

Présents:

Sous la présidence de M. le Maire Gilbert MEYER, Melle, Mmes et MM. les Adjoints HEMEDINGER Yves, GANTER Claudine, JAEGY Matthieu, WEISS Jean-Jacques, UHLRICH-MALLET Odile, FRIEH René, DREYFUSS Jacques, CHARLUTEAU Christiane, BRUGGER Maurice, SISSLER Jean-Paul, DENEUVILLE Karen, HANAUER Serge, SIFFERT Cécile, HOUPIN Roseline, Mmes et MM. les Conseillers municipaux ANGLARET-BRICKERT Claudine, BARDOTTO-GOMEZ Stéphanie, BECHLER Jean-Pierre, BRANDALISE Nejla, CLOR Cédric, DE CARVALHO Margot, DENECHAUD Tristan, DENZER-FIGUE Laurent, ERNST Julien, GRUNENWALD Dominique, HAMDAN Mohammad, HILBERT Frédéric, HUTSCHKA Catherine, KLINKERT Brigitte, LATHOUD Marie, LEUZY Philippe, LOUIS Corinne, MEISTERMANN Christian, OUADI Pierre, PELLETIER Manurêva, REMOND Robert, RENIS Gérard, SANCHEZ Caroline, SCHOENENBERGER Catherine, STRIEBIG-THEVENIN Cécile, VALENTIN Victorine, WAEHREN Guy, WOLFS-MURRISCH Céline, YILDIZ Yavuz, ZINCK Dominique.

Ont donné procuration:

Mme Marianne CHELKOVA qui donne procuration à M. FRIEH, Mme Béatrice ERHARD qui donne procuration à Mme HOUPIN, Mme Dominique HOFF qui donne procuration à Mme HUTSCHKA et Mme BENNAGHMOUCH.

M. le Maire a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

Nombre de voix pour : 45

contre : 0

abstentions: 2

pour le budget principal ainsi que pour les trois budgets annexes

Secrétaire de séance : Melle Karen DENEUVILLE Transmission à la Préfecture : 26 juin 2015

Rapport de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Point n° 5

reçu a la préfecture 2 6 juin 2015









Table des matières

ITRODUCTION	5
équilibre général	7
BUDGET PRINCIPAL	9
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9
A. Les recettes réelles de fonctionnement	. 10
1. Chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses	. 11
2. Chapitre 73 – impôts et taxes	. 11
3. Chapitre 74 – dotations, subventions et participations	. 13
4. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante	. 14
5. Chapitre 76 – produits financiers	. 15
6. Chapitre 77 – produits exceptionnels	. 15
7. Chapitre 013 – atténuations de charges	. 15
B. Les dépenses réelles de fonctionnement	. 15
1. Chapitre 011 – charges à caractère général	. 17
2. Chapitre 012 – charges de personnel	. 17
3. Chapitre 014 – atténuations de produits	. 19
4. Chapitre 65 – autres charges de gestion courante	. 19
5. Chapitre 66 – charges financières	. 20
6. Chapitre 67 – charges exceptionnelles	. 20
C. Le résultat de fonctionnement	. 20
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	. 22
A. Les recettes réelles d'investissement	. 23
1. Les recettes d'équipement	. 24
2. Les opérations pour compte de tiers	. 25
3. Les recettes financières	. 26
4. Prélèvement sur la section de fonctionnement	. 26
B. Les dépenses réelles d'investissement	. 26
1. Dépenses d'équipement	. 27
2. Opérations pour compte de tiers	. 30
3. Dépenses financières	. 31
III. FXCFDFNT GLOBAL	. 32

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

IV. CONSOLIDATION PAR ACTIVITE	
A. Fonctionnement	33
B. Investissement	33
C. Fonctionnement + Investissement	34
LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DU FILM	35
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	35
A. Les recettes de fonctionnement	35
B. Les dépenses de fonctionnement	35
II. RESULTAT	35
LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DE JAZZ	36
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	36
A. Les recettes de fonctionnement	36
B. Les dépenses de fonctionnement	36
II. RESULTAT	36
LE BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE – ESPACE MAL	RAUX 37
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	37
A. Les recettes de fonctionnement	37
B. Les dépenses de fonctionnement	37
C. Le résultat de fonctionnement	37
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
A. Les recettes d'investissement	37
B. Les dépenses d'investissement	
III. RESULTAT	38

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

INTRODUCTION

Le Compte Administratif est un exercice qui permet de retracer l'activité budgétaire effective de l'année précédente.

Il se doit d'être en cohérence avec les comptes tenus parallèlement par le comptable public, en l'occurrence le trésorier public municipal de Colmar.

Le Compte Administratif 2014 de la Ville de Colmar correspond à un exercice budgétaire particulier : celui d'une année durant laquelle se sont tenues les élections municipales, à l'occasion desquelles les Colmariennes et les Colmariens ont renouvelé leur confiance à l'équipe majoritaire en place.

Il fait apparaître ce que sont les grandes caractéristiques de la gestion budgétaire de celle-ci, lesquelles ont été réaffirmées et précisées lors du débat d'orientation budgétaire en décembre dernier, et du vote du budget primitif 2015 au mois de janvier de cette année :

- maîtrise forte de l'évolution des dépenses de fonctionnement ;
- niveau résolument élevé des dépenses d'équipement ;
- diversification des sources de financement de ces dépenses d'équipement (règle des trois tiers entre autofinancement, emprunts et subventions de tiers) ;
- maintien à un niveau comparativement bas, par rapport aux autres villes de la même strate démographique, du niveau d'endettement et de la pression fiscale.

Le Compte Administratif 2014 est le socle à partir duquel il sera possible, pour le mandat qui court jusqu'en 2020, de dresser les comparaisons, année après année, et de vérifier que les orientations budgétaires sont bien tenues.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 CONSOLIDES

RESULTATS DE CLOTURE

	REA	LISE	RESTES A REALISER	DECLUTATINET
LIBELLES	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION INVESTISSEMENT	(RAR financés)
BUDGET PRINCIPAL				
Recettes (R)	94 509 650,90 €	61 331 010,83 €	11 552 000,00 €	
Dépenses (D)	92 504 456.86 €	52 277 331.43 €	6 805 000,00 €	
Résultat 2014 ((R)-(D))	2 005 194,04 €	9 053 679,40 €	4 747 000,00 €	
Report résultat antérieur 2013	7 733 642,60 €	-17 368 272,45 €		
RESULTAT DE CLOTURE	9 738 836,64 €	-8 314 593,05 €	4 747 000,00 €	6 171 243,59 €
BUDGET ANNEXE FESTIVAL DU FILM				
Pagattas (D)	145 200 00 6			
Recettes (R) Dépenses (D)	145 300,00 € 142 800,00 €			
Résultat 2014 ((R)-(D))	2 500,00 €			
Report résultat antérieur 2013	28 500,00 €			
Report resultat anterieur 2013	20 300,00 €			
RESULTAT DE CLOTURE	31 000,00 €			31 000,00 €
BUDGET ANNEXE FESTIVAL DE JAZZ				
Recettes (R)	82 500,00 €			
Dépenses (D)	91 600,00 €			
Résultat 2014 ((R)-(D))	-9 100,00 €			
Report résultat antérieur 2013	12 300,00 €			
RESULTAT DE CLOTURE	3 200,00 €			3 200,00 €
BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE -				
ESPACE MALRAUX				
Recettes (R)	290 210,60 €	1 140,31 €		
Dépenses (D)	260 027,81 €	1 007,99 €		
Résultat 2014 ((R)-(D))	30 182,79 €	132,32 €		
Report résultat antérieur 2013	1 031,21 €	-968,79€		
RESULTAT DE CLOTURE	31 214,00 €	-836,47 €		30 377,53 €
RESULTAT GLOBAL EXERCICE				
Résultats 2014 cumulés	2 028 776,83 €	9 053 811,72 €	4 747 000,00 €	
Report résultats antérieurs cumulés 2013	7 775 473,81 €	-17 369 241,24 €		
RESULTAT DE CLOTURE CUMULES	9 804 250,64 €	-8 315 429,52 €	4 747 000,00 €	
EXCEDENT DE CLOTURE	1 488 8	1 488 821,12 €		6 235 821,12 €

L'équilibre général

Le Compte Administratif 2014 présente les résultats de l'exécution budgétaire de la Ville au titre de l'exercice 2014.

Ainsi que vous le noterez à la lecture du tableau synthétique ci-contre, l'excédent de clôture s'établit à 6 235 821,12 € contre 7 775 473,81 € en 2013, soit une diminution de 19,80 %.

Cet excédent se décompose par budget comme suit :

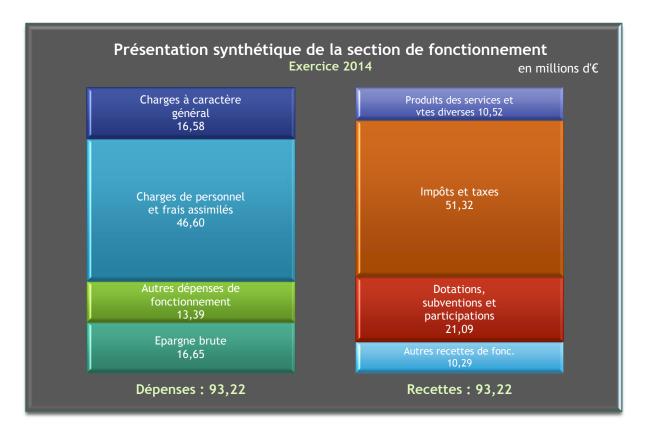
budget principal: 6 171 243,59 €
 budget annexe Festival du Film: 31 000,00 €
 budget annexe Festival de Jazz: 3 200,00 €
 budget annexe Salon du Livre – Espace Malraux: 30 377,53 €

Ce résultat est obtenu malgré l'impact des mesures prises au niveau national et le maintien de dépenses d'investissement à un niveau élevé, avec un volume global de dépenses réelles et d'ordre de 144 781 788,29 € dont :

fonctionnement: 92 504 456,86 € contre 87 790 634,57 € en 2013
 investissement: 52 277 331,43 € contre 66 683 397,75 € en 2013

Les seules dépenses réelles représentent un montant de 124 713 361,36 € dont :

fonctionnement: 76 574 392,51 € contre 73 904 490,98 € en 2013 (+ 3,61 %)
investissement: 48 138 968,85 € contre 63 453 066,46 € en 2013 (- 24,13 %)







La présentation synthétique de la balance générale des comptes administratifs intègre les opérations d'ordre. Pour permettre une meilleure lisibilité et compréhension des résultats de l'exercice 2014, ces écritures ne sont volontairement pas évoquées dans les commentaires qui suivent.

LE BUDGET PRINCIPAL

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des dépenses et des recettes par chapitre budgétaire et leur évolution.

	FONCTIONNEMENT								
		Dépenses					Recettes		
Chap.	. Libellés	Réalisé N-1	Réalisé	Evol. %	Chap.	Libellés	Réalisé N-1	Réalisé	Evol. %
011	Charges à caractère général	16 363 977,90 €	16 584 488,08 €	1,35%	70	Produits des services du domaine & ventes div.	10 970 957,34 €	10 514 988,84 €	-4,16%
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 093 417,55 €	46 595 775,57 €	3,33%	73	Impôts et taxes	52 347 350,38 €	51 324 474,40 €	-1,95%
014	Atténuations de produits	72 329,16€	285 993,26 €	295,41%	74	Dotations, subventions et participations	21 238 714,12 €	21 088 465,16 €	-0,71%
65	Autres charges de gestion courante	10 133 093,47 €	10 786 190,97 €	6,45%	75	Autres produits de gestion courante	3 021 025,45 €	2 911 023,90 €	-3,64%
66	Charges financières	1 785 622,44 €	1 853 797,33 €	3,82%	76	Produits financiers	1 381 228,21 €	1 361 720,77 €	-1,41%
67	Charges exceptionnelles	456 050,46 €	468 147,30 €	2,65%	77	Produits exceptionnels	1 793 879,59 €	4 042 198,03 €	125,33%
					013	Atténuations de charges	2 060 100,87 €	1 977 863,27 €	-3,99%
	Sous-total opérations réelles de l'exercice	73 904 490,98 €	76 574 392,51 €	3,61%		Sous-total opérations réelles de l'exercice	92 813 255,96 €	93 220 734,37 €	0,44%
					002	Résultat reporté de fonctionnement	7 461 561,66 €	7 733 642,60 €	3,65%
Tota	al dépenses réelles	73 904 490,98 €	76 574 392,51 €	3,61%	Tota	al recettes réelles	100 274 817,62 €	100 954 376,97 €	0,68%

La section de fonctionnement s'établit à 100 954 376,97 € en recettes et à 76 574 392,51 € en dépenses. La différence entre les recettes réelles de l'exercice (93 220 734,37 €) et les dépenses réelles de l'exercice (76 574 392,51 €) constitue l'épargne brute de l'exercice qui se monte à 16 646 341,86 € contre 18 908 764,98 € en 2013. Ce reflux s'explique principalement par l'effet conjugué des mesures prises au niveau national (baisse des dotations, hausse des cotisations retraite, revalorisation et reclassement de la catégorie C ...), et de la revalorisation de certains engagements de l'équipe majoritaire.

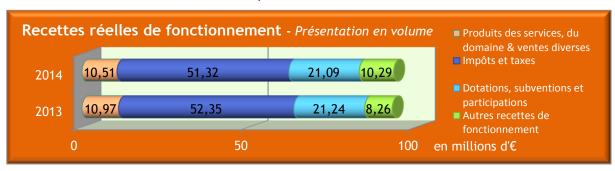
A l'épargne brute s'ajoute le résultat reporté de fonctionnement (7 733 642,60 €) pour obtenir l'excédent de ressources, soit 24 379 984,46 € contre 26 370 326,64 € en 2013, dont une partie alimente les fonds propres de la section d'investissement.

A. Les recettes réelles de fonctionnement

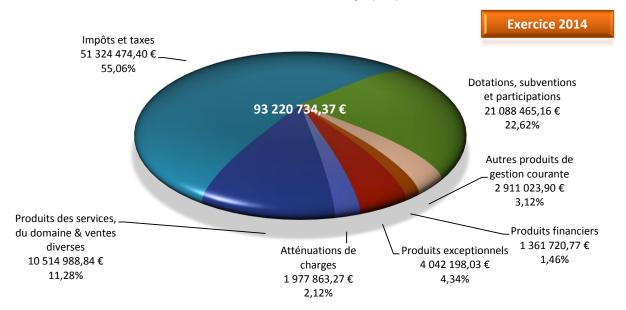
Hors résultat de fonctionnement reporté, elles sont en légère croissance de 0,44 % pour s'établir à 93 220 734,37 € contre 92 813 255,96 € en 2013 et se ventilent de la manière suivante :

Chap.	Libellés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
70	Produits des services, du domaine & ventes diverses	10 970 957,34 €	10 514 988,84 €	-455 968,50 €	-4,16%
73	Impôts et taxes	52 347 350,38 €	51 324 474,40 €	-1 022 875,98 €	-1,95%
74	Dotations, subventions et participations	21 238 714,12 €	21 088 465,16 €	-150 248,96 €	-0,71%
75	Autres produits de gestion courante	3 021 025,45 €	2 911 023,90 €	-110 001,55 €	-3,64%
76	Produits financiers	1 381 228,21 €	1 361 720,77 €	-19 507,44 €	-1,41%
77	Produits exceptionnels	1 793 879,59 €	4 042 198,03 €	2 248 318,44 €	125,33%
013	Atténuations de charges	2 060 100,87 €	1 977 863,27 €	-82 237,60 €	-3,99%
	Sous-total autres recettes de fonctionnement	8 256 234,12 €	10 292 805,97 €	2 036 571,85 €	24,67%
Total		92 813 255,96 €	93 220 734,37 €	407 478,41 €	0,44%

Les recettes en volume 2014/2013 sont reprises ci-dessous :



Au sein de ces recettes, on note le poids principal des recettes fiscales directes qui représentent plus de la moitié, soit exactement 55,06 %, comme l'atteste le graphique ci-dessous :



Aux recettes de l'exercice s'ajoute le résultat de fonctionnement reporté qui se maintient à un niveau élevé, à savoir **7 733 642,60** € en 2014, contre 7 461 561,66 € en 2013.

Les recettes de fonctionnement au titre de 2014 s'établissent ainsi à **100 954 376,97 €** (93 220 734,37 € + 7 733 642,60 €), contre 100 274 817,62 € en 2013.

1. Chapitre 70 - produits des services, du domaine et ventes diverses

Ils atteignent 10 514 988,84 € contre 10 970 957,34 € en 2013, en diminution de 455 968,50 € (-4,16 %). Ce retrait résulte essentiellement du poste prestations de services et notamment de la fermeture de la piscine Aqualia fin mai 2014.

Le chapitre 70 comprend deux principaux postes, à savoir :

- les redevances d'utilisation du domaine qui se montent à 3 760 262,49 € et regroupent les concessions et redevances funéraires (165 438,87 €), les droits de stationnement et de location de la voie publique (1 970 178,59 €), les redevances d'occupation du domaine public (120 585,95 €), les locations de droits de chasse et de pêche (11 960,72 €) et les autres redevances et recettes diverses, notamment les parkings publics (1 492 098,36 €);
- les prestations de services qui s'élèvent à 5 024 050,14 € avec la ventilation ci-après :
 - ✓ 886 359,93 € pour les services à caractère culturel (abonnement des bibliothèques, droits d'écolage du conservatoire et des arts plastiques, droits d'entrées des musées);
 - ✓ 514 145,20 € pour les services à caractère sportif et de loisirs (droits d'entrées des piscines);
 - ✓ 838 606,14 € pour les services à caractère social (frais de garde, crèches et haltes garderies);
 - ✓ 2 784 938,87 € pour les autres prestations de services, dont principalement 2 308 800 € au titre de la redevance versée par VIALIS sur les réseaux en concession, 331 459,90 € de produits d'exploitation de l'Auberge de Jeunesse et 102 050,35 € refacturés à la C.A.C. au titre de la fourrière.

2. Chapitre 73 - impôts et taxes

Ce chapitre qui représente plus de la moitié des recettes réelles de fonctionnement, exactement 55,06 % (hors résultat reporté), s'établit à 51 324 474,40 € contre 52 347 350,38 € en 2013, soit une baisse de 1,95 %. Cette diminution découle principalement de l'évolution de l'attribution de compensation qui est passée de 16 277 266 € à 14 789 039 € en 2014. En effet, elle englobait en 2013 le reversement qui est intervenu suite à l'application de la clause de retour à bonne fortune pour la première phase de la LGV Est.

Les impôts et taxes sont constitués des éléments suivants :

- les contributions directes et autres impôts locaux et assimilés (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties) qui atteignent 28 466 065 € contre 28 045 091 € en 2013, soit une hausse de 1,50 %.
 - Cette augmentation résulte de **l'effet base** : c'est-à-dire la **variation physique** des bases qui procède des changements intervenus dans les locaux imposables (nouvelles constructions, agrandissement de logements existants, etc.) et qui participe à la revalorisation des bases d'imposition d'une part, et la **variation nominale** fixée par la loi de finances pour 2014

(+ 0,9 % pour la Taxe d'Habitation, la Taxe sur les Propriétés Bâties et la Taxe sur les Propriétés Non Bâties) qui correspond à l'actualisation annuelle des bases ;

- la fiscalité reversée dont :
 - √ l'Attribution de Compensation (A.C.)
 Elle est en diminution de 9,14 % et passe de 16 277 266 € à 14 789 039 € en 2014 pour les raisons évoquées plus haut;
 - ✓ la Dotation de Solidarité Communautaire (D.S.C)
 Elle s'élève à 2 905 312 € contre 2 959 979 € en 2013 (-1,85 %);
- le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (F.N.G.I.R.) pour 255 648 € identique à 2013.
 - Il est rappelé que cette ressource est issue de la réforme de la fiscalité locale engendrée par la suppression de la taxe professionnelle.
 - Ce montant correspond à une partie du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle qui était versé avant la réforme par le Conseil Général du Haut-Rhin. Ce dernier n'intervient plus, à présent, que sur le volet financier à distribuer aux communes dites «défavorisées»;
- les droits de place qui progressent de 4,45 % pour s'établir à 676 923,51 €. Cette évolution résulte principalement de la progression des encaissements des recettes au titre des foires et marchés;
- la taxe sur les déchets stockés, en reflux de 9,33 %, qui s'élève à 102 124,23 € contre 112 632,10 € en 2013, en raison d'une progression du tri sélectif, mais aussi de la mise en œuvre progressive de la collecte des bio-déchets. Il est rappelé que cette taxe est assise sur le tonnage des déchets réceptionnés dans l'usine d'incinération.
 Elle est versée par le Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et
 - Elle est versée par le Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (SITDCE) ;
- la taxe sur l'électricité qui est en diminution de 12,27 % pour s'établir à 1129 613,78 € contre 1 287 534,24 € en 2013. Son évolution est fonction de la consommation électrique sur le territoire de la Ville de Colmar;
- diverses autres ressources d'un montant global de 2 999 748,88 € dont principalement :
 - ✓ la taxe de séjour pour un montant de 451 998,38 € contre 446 638,20 € en 2013. Ce montant inclut la taxe additionnelle départementale à hauteur de 34 715,03 €, qui est reversée au Conseil Général du Haut-Rhin;
 - ✓ la taxe locale sur la publicité extérieure qui affiche une croissance de 11,57 % pour atteindre 855 505,61 € contre 766 761,29 € en 2013, du fait notamment de la revalorisation tarifaire qui est intervenue en 2014 ;
 - ✓ la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière qui se monte à 1582519,14 € contre 1513968,49 € en 2013. Cette recette est tributaire de l'évolution du marché immobilier.

3. Chapitre 74 - dotations, subventions et participations

Ce chapitre s'établit à 21 088 465,16 € contre 21 238 714,12 € en 2013, en recul de 0,71 %, et représente 22,62 % des recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté). Cette évolution s'explique pour l'essentiel par la baisse des dotations opérée par l'Etat dans le cadre de l'effort de réduction des déficits publics.

Le tableau ci-après retrace les différentes composantes :

Intitulés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
Dotations de l'Etat	16 772 749,00 €	16 166 041,00 €	-606 708,00 €	-3,62%
Compensations fiscales et péréquation	1 649 426,00 €	1 536 339,00 €	-113 087,00 €	-6,86%
Autres dotations et participations	2 816 539,12 €	3 386 085,16 €	569 546,04 €	20,22%
Total	21 238 714,12 €	21 088 465,16 €	-150 248,96 €	-0,71%

• Dotations versées par l'Etat

Elles affichent une diminution de 3,62 % pour atteindre 16 166 041 € contre 16 772 749 € en 2013, et représentent environ 17,34 % des recettes réelles de fonctionnement. Le tableau ci-après présente les évolutions des différentes dotations.

Comptes	Intitulés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
7411	Dotation forfaitaire	13 797 051,00 €	13 087 588,00 €	-709 463,00 €	-5,14%
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 281 288,00 €	2 310 945,00 €	29 657,00 €	1,30%
74127	Dotation nationale de péréquation	501 402,00 €	601 682,00 €	100 280,00 €	20,00%
746	Dotation générale de décentralisation	163 012,00 €	135 712,00 €	-27 300,00 €	-16,75%
7484	Dotation de recensement	14 906,00 €	15 024,00 €	118,00€	0,79%
7485	Dotation pour les titres sécurisés	15 090,00€	15 090,00 €	0,00€	0,00%
Total		16 772 749,00 €	16 166 041,00 €	-606 708,00 €	-3,62%

La **dotation forfaitaire** est en recul de **709 463 €**, du fait principalement de la baisse à hauteur de 1,5 milliard d'euros des concours financiers versés par l'Etat aux collectivités locales.

La **Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.)** et la **Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.)** sont en croissance respectivement de 1,30 % et de 20 % en raison d'une majoration au niveau national de l'enveloppe dédiée à la péréquation, mais aussi des modalités de calcul de certains éléments intervenant dans le calcul des dotations.

La **Dotation Générale de Décentralisation¹** (**D.G.D**) diminue de 16,75 % suite à la réforme de la D.G.D. en matière d'urbanisme, dont les crédits sont à présent fléchés uniquement vers le soutien aux collectivités qui élaborent ou modernisent leurs documents d'urbanisme. A ce titre, la Ville de Colmar avait encaissé en 2013 un montant de 27 300 €. En 2014, elle était attributaire du seul concours des **Services Communaux d'Hygiène et de Santé (S.C.H.S.)** qui a vocation à compenser les dépenses des services municipaux d'hygiène et de santé liées aux missions de contrôle administratif et technique des règles d'hygiène.

_

¹ Les **Dotations Générales de Décentralisation** sont des dotations qui ont été attribuées aux collectivités suite à la décentralisation, pour compenser les nouvelles compétences qui leur revenaient.

La **dotation forfaitaire de recensement** est versée aux communes au titre de la prise en compte des charges liées aux enquêtes de recensement : recours à du personnel pour réaliser les enquêtes, mais aussi pour les actions d'accompagnement de l'opération. Elle est calculée en fonction de la population et du nombre de logements. A ce titre, la Ville de Colmar a perçu une dotation forfaitaire de l'Etat de **15 024** € pour l'exercice 2014.

La **dotation pour les titres sécurisés** reste inchangée à **15 090 €**. En effet, depuis 2011 l'Etat verse une dotation forfaitaire qui s'élève à 5 030 € par an et par station. La Ville est équipée de 3 stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales.

2 Compensations fiscales et péréquation

Les compensations fiscales ont vocation à compenser les pertes de recettes subies par les collectivités locales du fait des exonérations et des dégrèvements décidés par le législateur.

Elles s'établissent à **1 536 339** € contre 1 649 426 € en 2013. Cette baisse de 6.86 % découle essentiellement de la dotation u

Cette baisse de 6,86 % découle essentiellement de la dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle qui est en recul de 102 788 € (380 022 € contre 482 810 € en 2013). Cette dotation est incluse dans le périmètre des variables d'ajustement de l'enveloppe normée, qui doit permettre à l'Etat de mieux maîtriser la progression des dépenses publiques.

Autres dotations et participations

Elles sont en augmentation de 20,22 % passant de 2 816 539,12 € à 3 386 085,16 €.

La participation la plus importante est celle concourant aux frais de fonctionnement des crèches et haltes garderies, qui est versée par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) pour 1826 547,68 € contre 1629 443,42 € en 2013. Cette évolution est consécutive à une augmentation globale de la fréquentation pour les différentes structures.

Ensuite, par ordre d'importance, les participations reçues :

- par l'Etat (646 920,74 €) dont principalement :
 - ✓ au titre des emplois d'avenir (312 677,01 €);
 - ✓ pour le conservatoire à rayonnement départemental (96 630 €);
 - ✓ pour la réforme des rythmes scolaires (88 516,67 €);
 - ✓ pour les actions menées par la Ville pour aménager les postes des agents handicapés financés par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.) (48 500 €);
 - ✓ pour les remboursements au titre des contrats uniques d'insertion et des contrats aidés (44 443,90 €);
- par le **Département** du Haut-Rhin (171 866 €) dont principalement 150 000 € au titre de la participation pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental ;
- par la Région Alsace pour 168 831,94 € à destination essentiellement du Grand Pays de Colmar (160 275,09 €);
- par divers concours dont le plus important est versé par la C.A.F. et concerne les centres socio-culturels (347 774,85 €).
 - 4. Chapitre 75 autres produits de gestion courante

Ce chapitre passe de 3 021 025,45 € en 2013 à 2 911 023,90 €, soit une diminution de 3,64 %.

Il se décompose comme suit :

- les **revenus des immeubles** qui sont inférieurs de 12,11 % pour atteindre 1 233 070,81 €, suite notamment à des cessions d'immeubles (14, rue Berthe Molly et 36, rue des Jardins) et à des résiliations de baux (AFPA et bâtiment Vigne et Vin 28 rue de Herrlisheim);
- les produits divers de gestion courante qui sont en augmentation de 6,69 % pour s'établir à 1 091 932,16 €. Ils comprennent essentiellement la participation des agents de la Ville de Colmar pour les tickets restaurants qui est passée de 955 529,50 € à 1 034 997 €, en raison de la revalorisation de la valeur faciale de 9 € à 10 € à compter du 1^{er} janvier 2014;
- les redevances pour 586 020,93 € contre 594 674,25 € en 2013, y compris celles versées par les fermiers et concessionnaires (dont principalement Colmar Expo S.A. pour 189 944,82 € (+3,15 %) et la Société Colmarienne de Chauffage Urbain pour 321 627 € (-4,26 %)). La diminution de la redevance versée par la S.C.C.U. s'explique par une baisse de la distribution de chaleur, compte tenu de la douceur des températures hivernales.

5. Chapitre 76 - produits financiers

Ils atteignent 1 361 720,77 € contre 1 381 228,21 € en 2013, en retrait de 1,41 %. Ce recul résulte pour l'essentiel de la part intérêts de la dette récupérable auprès de la CAC, dont le montant diminue chaque année en exécution du tableau d'amortissement.

6. Chapitre 77 - produits exceptionnels

Il s'agit des produits indépendants des opérations de gestion courante qui ne sont pas appelés à se renouveler dans le temps.

Au total, ils s'élèvent à **4 042 198,03 €** contre 1 793 879,59 € en 2013. Cette augmentation trouve son explication principalement dans l'évolution des cessions d'immobilisations, dont le montant est passé de 1 419 320 € en 2013 à **3 679 715,50 €**.

7. Chapitre 013 - atténuations de charges

Ce chapitre regroupe des remboursements de tout ou partie d'une charge. Les atténuations de charges sont principalement identifiées par les comptes se terminant par un 9.

Elles sont en diminution de 3,99 % pour atteindre 1 977 863,27 € contre 2 060 100,87 € en 2013. Cette évolution découle de moindres mises à disposition de personnel et à des rattachements de produit à l'exercice opérés en 2013, qui se sont avérés inférieurs aux prévisions. Ce chapitre retrace principalement les remboursements de frais de personnel mis à disposition de structures extérieures.

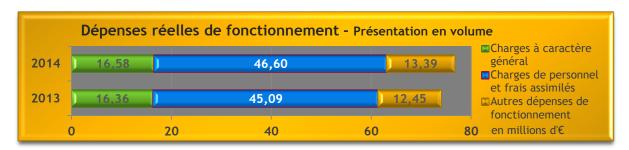
B. Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles s'établissent à **76 574 392,51 €** contre 73 904 490,98 € en **2013**, soit une croissance de 3,61 %.

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

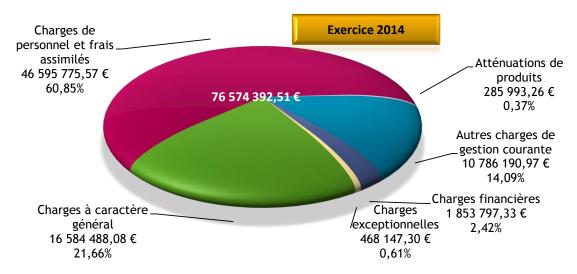
Chap.	Libellés	CA 2013	CA 2014	Ecart en €	Ecart en %
011	Charges à caractère général	16 363 977,90 €	16 584 488,08 €	220 510,18 €	1,35%
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 093 417,55 €	46 595 775,57 €	1 502 358,02 €	3,33%
014	Atténuations de produits	72 329,16 €	285 993,26€	213 664,10 €	295,41%
65	Autres charges de gestion courante	10 133 093,47 €	10 786 190,97 €	653 097,50 €	6,45%
66	Charges financières	1 785 622,44 €	1 853 797,33 €	68 174,89 €	3,82%
67	Charges exceptionnelles	456 050,46 €	468 147,30 €	12 096,84 €	2,65%
	Sous-total autres dépenses de fonctionnement	12 447 095,53 €	13 394 128,86 €	947 033,33 €	7,61%
Total		73 904 490,98 €	76 574 392,51 €	2 669 901,53 €	3,61%

Les dépenses en volume 2014 / 2013 sont retracées dans le graphique ci-dessous :



Au sein des dépenses, on note le poids principal des charges de personnel (60,85 %), ce qui est le constat commun pour les communes qui ont en charge les missions de service public de proximité génératrices de besoins en moyens humains.

La graphique ci-après l'atteste :



Par ailleurs, la comparaison des trois principaux postes avec la moyenne observée au niveau national ramenée à l'habitant pour les communes de 10 000 habitants et plus, appartenant à une communauté d'agglomération (source comptes administratifs DGCL en 2010 – dernière statistique publiée à ce jour), laisse entrevoir la situation favorable de la Ville de Colmar avec des chiffres nettement en dessous de la moyenne nationale :

Libellés	Moyenne nationale	Ville de Colmar	Ecarts en %
Charges à caractère général	273€	240 €	-12,09%
Charges de personnel et frais assimilés	715€	675 €	-5,59%
Autres charges de gestion courante	193€	156€	-19,17%

1. Chapitre 011 - charges à caractère général

Elles s'établissent à **16 584 488,08 €** contre 16 363 977,90 € en **2013**, en augmentation de 220 510,18 € (+ 1,35 %).

Ce chapitre regroupe l'ensemble des moyens nécessaires aux services pour l'accomplissement des différentes missions et services publics.

La croissance des charges à caractère général s'explique par l'évolution contrastée des postes suivants :

- les achats et variations de stocks qui sont en retrait de 2,10 % (7 009 151,49 € contre 7 159 499,07 € en 2013). Ce recul découle de moindres dépenses en énergie électricité à hauteur de 127 639,52 €;
- les **services extérieurs** qui sont en croissance de 2,33 % (5 304 141,63 € contre 5 183 395,46 € en 2013) et intègrent principalement les contrats de prestations de services, les frais d'entretien des bâtiments et des voies et réseaux, les primes d'assurance, les frais de location, la documentation générale et technique et les versements aux organismes de formation ;
- les autres services extérieurs qui atteignent 3 679 344,94 € contre 3 455 461,18 € en 2013.
 Ils progressent de 223 883,76 €, soit + 6,48 %. Cette augmentation découle pour l'essentiel du recours à l'externalisation, en confiant à des entreprises spécialisées le nettoyage de certains locaux (+ 115 938,97 €);
- les **impôts et taxes** s'élèvent à **591 850,02 €** contre 565 622,19 € en 2013, en augmentation de 4,64 %. Il s'agit notamment de taxes foncières acquittées au titre de nouvelles structures (salle de spectacles Centre Europe et parking Saint-Josse).

2. Chapitre 012 - charges de personnel

Elles s'élèvent à 46 595 775,57 € contre 45 093 417,55 € en 2013 (+3,33 %). Cette évolution s'explique notamment par la croissance du GVT (Glissement Vieillesse Technicité), la revalorisation et reclassement de la catégorie C, la création de 10 postes «emplois d'avenir», l'augmentation des taux de la CNRACL et de l'IRCANTEC ainsi que des mesures en faveur du personnel (tickets restaurants dont la valeur faciale est passée à 10 € au 1^{er} janvier 2014 et indemnité complémentaire d'assiduité dite «prime de présence»).

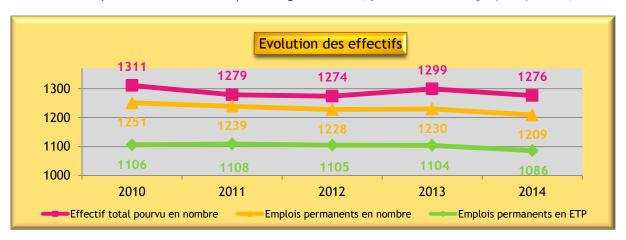
La différence des charges de personnel entre 2013 et 2014 s'élève ainsi en volume absolu à 1 502 358 €.

L'incidence des mesures réglementaires prises au niveau national (cotisations retraite, catégorie C et la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)) quant à la progression des charges de personnel hors création de 10 postes en emploi d'avenir, correspond à une dépense supplémentaire de 885 000 €, soit 1,96 % des 3,33 % d'augmentation d'une année sur l'autre. Hors ces mesures nationales, l'augmentation aurait été de : 617 358 €, soit 1,37 %.

Les dépenses de personnel se décomposent comme suit :

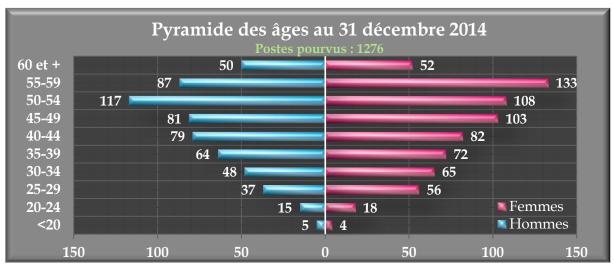
- les rémunérations, indemnités et charges sociales qui s'élèvent à 44 034 082,50 € contre 43 016 890,40 € en 2013 (+ 2,3 %);
- les avantages sociaux (tickets restaurants) qui passent de 1 698 129 € en 2013 à 2 231 205 € (+ 31,39 %) suite à la revalorisation de la valeur faciale de 9 € à 10 €;
- les autres personnels extérieurs qui s'établissent à 330 488,07 € contre 378 398,15 € en 2013 (-12,66 %) en raison d'un moindre recours à des personnels mis à disposition par le Centre de Gestion.

Le tableau ci-après présente sur une période de cinq années l'évolution des effectifs, à la fois en postes pourvus, en emplois permanents en nombre et en équivalent temps plein (E.T.P), afin de se conformer à la présentation de la maquette règlementaire (cf. annexe IV au budget principal C1.1).



Le graphique ci-après montre la pyramide des âges de l'ensemble du personnel avec une répartition des effectifs par sexe et âge (tranches quinquennales). Il ressort de cette pyramide que 42,87 % des effectifs ont 50 ans et plus au 31 décembre 2014, contre 42,88 % en 2013.

La moyenne d'âge du personnel est de 45 ans. La répartition hommes-femmes s'établit à 46 % pour les hommes et à 54 % pour les femmes.



3. Chapitre 014 - atténuations de produits

Les atténuations de produits regroupent les reversements de tout ou partie de produits et atteignent 285 993,26 € contre 72 329,16 € en 2013. Cette progression de 213 664,10 € est notamment consécutive aux dégrèvements accordés par les services fiscaux au titre de la taxe d'habitation sur les logements vacants (75 200 €), et au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (108 292 €) visant à assurer une meilleure péréquation horizontale.

Parmi les autres atténuations de produits, on peut citer :

- le reversement de 10 % de la taxe de séjour perçue par la Ville de Colmar à l'Office de Tourisme (42 646,19 €) et au Conseil Général (23 449,23 €);
- les frais de perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité remboursée à VIALIS (15 694,84 €).

4. Chapitre 65 - autres charges de gestion courante

Elles sont en progression de 6,45 % pour atteindre **10 786 190,97 €** contre 10 133 093,47 € en 2013.

Elles sont composées principalement des postes suivants :

les subventions de fonctionnement qui se montent à 8 237 186,82 € contre 7 883 750,86 € en 2013, dont 2 050 720 € à destination du C.C.A.S. que l'on retrouve sous la rubrique interventions sociales et santé.

Le tableau ci-après présente la ventilation par fonction :

Fonctions	Libellés	CA 2013	CA 2014
0	Services généraux des administrations publiques locales	536 490,00 €	561 418,00 €
1	Sécurité et salubrité publiques	0,00€	3 532,00 €
2	Enseignement - formation	914 766,79 €	997 226,01 €
3	Culture	1 670 130,65 €	1 546 262,40 €
4	Sport et jeunesse	1 438 541,25 €	1 557 717,24 €
5	Interventions sociales et santé	2 339 876,50 €	2 601 889,00 €
6	Famille	857 162,00 €	849 309,50 €
9	Action économique	126 783,67 €	119 832,67 €
Total	Total	7 883 750,86 €	8 237 186,82 €

 les contingents et participations obligatoires pour un montant de 1 376 075,87 € contre 1 374 674,15 € en 2013.

Parmi les postes de dépenses les plus importants, on peut citer :

✓ la contribution à l'Opéra National du Rhin	554 257,00 €
√ la participation aux frais de fonctionnement d'écoles privées :	
 Fondation Providence de Ribeauvillé 	258 312,00 €
Institut Assomption	238 242,00 €
✓ la contribution à la Brigade Verte du Haut-Rhin	133 514,00 €
√ la contribution financière à l'Orchestre Symphonique	74 274,00 €
✓ le Syndicat des Affaires Culturelles et Scolaires d'Ingersheim	64 861,00 €

• les indemnités, frais de mission et de formation des élus pour 736 058,95 € contre 758 794,84 € en 2013.

5. Chapitre 66 - charges financières

Elles sont en augmentation de 3,82 % pour atteindre 1 853 797,33 € contre 1 785 622,44 € en 2013. La progression des charges d'intérêt résulte de l'augmentation de l'encours de la dette, en lien avec un niveau soutenu des dépenses d'équipement.

6. Chapitre 67 - charges exceptionnelles

Elles se définissent comme des charges qui ne sont pas destinées à se renouveler dans le temps. Elles s'élèvent à 468 147,30 € contre 456 050,46 € en 2013 (+ 2,65 %). Cette augmentation résulte essentiellement des subventions exceptionnelles versées aux budgets annexes (+ 26 000 €) et les autres charges exceptionnelles (+ 25 611,89 €), qui enregistrent notamment des frais liés à un contentieux.

Ce chapitre regroupe principalement les postes suivants :

- les **bourses et prix** pour un montant de **18 391,53 €** contre 23 185 € en 2013 ;
- les **titres annulés** pour **61 844,28** € contre 67 673,22 € en 2013. Il s'agit principalement de l'annulation de titres suite à des réclamations concernant la taxe locale sur la publicité extérieure pour 37 131,86 € ;
- les **subventions exceptionnelles** pour **307 500 €** contre 281 500 € en 2013. Elles regroupent principalement les subventions :
 - d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes qui se décomposent comme suit :

✓ budget annexe Festival du Film
 ✓ budget annexe Festival de Jazz
 35 000,00 €

✓ budget annexe Salon du Livre – Espace Malraux 182 500,00 € (contre 156 500 € en 2013)

versées aux personnes de droit privé pour 52 650 € contre 48 200 € en 2013.

C. Le résultat de fonctionnement

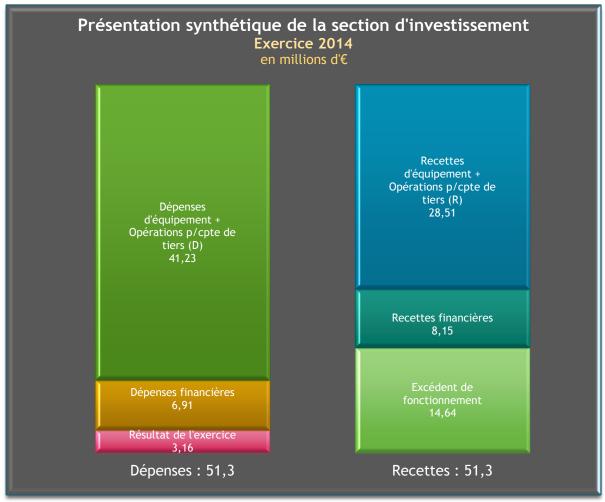
Comme indiqué en début de rapport, le disponible du fonctionnement au titre de 2014 est composé de :

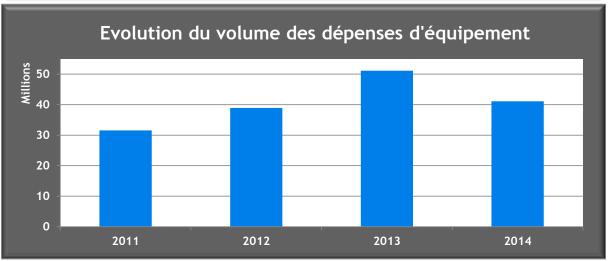
✓ l'autofinancement brut
 ✓ l'excédent de fonctionnement reporté
 50 t un disponible de
 16 646 341,86 €
 7 733 642,50 €
 24 379 984,36 €

Sur ces 24 379 984,36 €, il est nécessaire de prélever un montant de 14 641 147,82 € pour assurer le financement des dépenses de la section d'investissement en plus des recettes propres d'investissement, des subventions et des emprunts.

Avec ce prélèvement, le résultat 2014 se présente comme suit :

✓ disponible	24 379 984,36 €
✓ prélèvement section d'investissement	14 641 147,82 €
soit un résultat de clôture de fonctionnement	9 738 836,54 €





II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Hors opérations liées à la gestion active de la dette qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, excédents de fonctionnement capitalisés et résultat d'investissement reporté, la section d'investissement se ventile comme suit :

	INVESTISSEMENT									
Dépenses					Recettes					
Chap.	Libellés	C.A. 2013	C.A. 2014	Evol. %	Chap.	Libellés	C.A. 2013	C.A. 2014	Evol. %	
20	Immobilisations incorporelles	564 523,20 €	1 221 711,49 €	116,41%	13	Subventions d'investissement	12 469 718,98 €	11 047 375,14 €	-11,41%	
204	Subventions d'équipement	554 043,09 €	1 429 149,05 €	157,95%	16	Emprunts et dettes assimilées	14 921 014,00 €	16 810 000,00 €	12,66% 12,66%	
21	Immobilisations corporelles	17 242 007,63 €	22 216 965,40 €	28,85%	204	Subventions d'équipement	44 706,66 €	0,00€	-100,00%	
23	Immobilisations en cours	30 180,64 €	0,00€	-100,00%	20	Immobilisations incorporelles	723,88 €	0,00€	-100,00%	
	Opérations d'équipement	32 710 269,69 €	16 225 273,75 €	-50,40%	21	Immobilisations corporelles	57 712,67 €	360 783,39 €	525,14%	
					23 Immobilisations en cours		323,61 €	278 590,23 €	85988,26%	
Total	des dépenses d'équipement	51 101 024,25 €	41 093 099,69 €	-19,58%	Total	des recettes d'équipement	27 494 199,80 €	28 496 748,76 €	3,65%	
45	Opérations pour compte de tiers	1 229 840,09 €	139 520,71 €	-88,66%	45	Opérations pour compte de tiers	1 038 834,23 €	21 441,08 €	-97,94%	
13	Subventions d'investissement	60 244,89 €	44 462,61 €	-26,20%	10	Dotations ,fonds divers et réserves	6 835 350,66 €	6 731 084,11 €	-1,53%	
16	Emprunts et dettes assimilées	7 084 021,72 €	6 780 676,32 €	-4,28%	165	Dépôts et cautionnement	2 211,80 €	2 053,65 €	-7,15%	
	dont emprunts	7 068 359,70 €	6 760 959,68 €	-4,35%		reçus				
27	Autres immobilisations financières	69 602,04 €	81 209,52 €	16,68%	27	Autres immobilisations financières	1 140 452,46 €	1 411 900,38 €	23,80%	
Total d	es dépenses financières	7 213 868,65 €	6 906 348,45 €	-4,26%	Total d	es recettes financières	7 978 014,92 €	8 145 038,14 €	2,09%	
Sous-	total des dépenses réelles	59 544 732,99 €	48 138 968,85 €	-19,15%	Sous-	total recettes réelles	36 511 048,95 €	36 663 227,98 €	0,42%	
						Excédent de fonctionnement	12 748 411,59 €	14 641 147,82 €	14,85%	
ТОТА	L DES DEPENSES	59 544 732,99 €	48 138 968,85 €	-19,15%	тота	L DES RECETTES	49 259 460,54 €	51 304 375,80 €	4,15%	

Le total de l'investissement en dépenses atteint 48 138 968,85 € contre 59 544 732,99 € en 2013.

Les graphiques ci-contre ont pour objet de présenter de manière synthétique :

- les grands volumes financiers de la section d'investissement ;
- l'évolution des dépenses d'équipement de 2011 à 2014.

Dans ce dernier graphique, on relève une très forte dynamique des dépenses d'équipement depuis 2011, retracée comme suit :

- 31 572 469,37 € en 2011
- 38 913 211,41 € en 2012
- 51 101 024,25 € en 2013
- **41 093 099,69** € en 2014.

Pour la période concernée, la moyenne annuelle s'établit à 40 669 951,18 €.

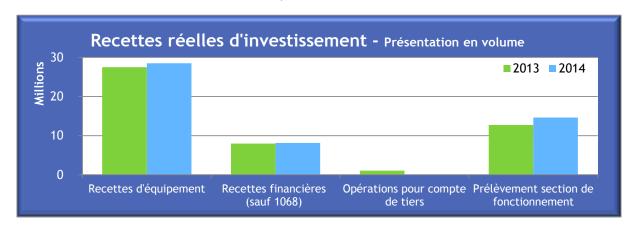
A. Les recettes réelles d'investissement

Le tableau ci-après résume l'exécution :

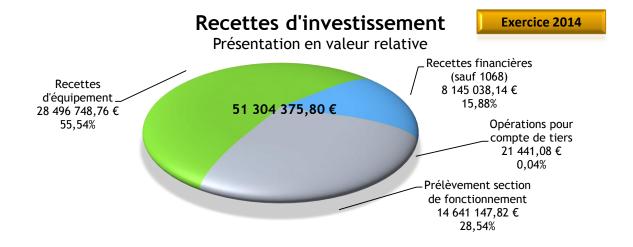
Intitulés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
Recettes d'équipement	27 494 199,80 €	28 496 748,76 €	1 002 548,96 €	3,65%
Opérations pour compte de tiers	1 038 834,23 €	21 441,08 €	-1 017 393,15 €	-97,94%
Recettes financières (sauf 1068)	7 978 014,92 €	8 145 038,14 €	167 023,22 €	2,09%
Sous-total des recettes d'investissement	36 511 048,95 €	36 663 227,98 €	152 179,03 €	0,42%
Prélèvement section de fonctionnement	12 748 411,59 €	14 641 147,82 €	1 892 736,23 €	14,85%
Total	49 259 460,54 €	51 304 375,80 €	2 044 915,26 €	4,15%

Hors excédents de fonctionnement capitalisés et opérations liées à la gestion active de la dette qui sont neutralisés par un montant identique en dépenses, les recettes d'investissement s'élèvent à 36 663 227,98 € contre 36 511 048,95 € en 2013.

Les recettes réelles d'investissement sont reprises en volume 2014 / 2013 ci-dessous :



Au sein des recettes, on relève le poids principal des recettes d'équipement qui représentent 55,54 %, comme le montre le graphique ci-après :



Les recettes se décomposent comme suit :

1. Les recettes d'équipement

Comptes	Intitulés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
13	Subventions d'investissement	12 469 718,98 €	11 047 375,14 €	-1 422 343,84 €	-11,41%
16	Emprunts et dettes assimilées (*)	14 921 014,00 €	16 810 000,00 €	1 888 986,00 €	12,66%
20	Immobilisations incorporelles	723,88€	0,00€	-723,88 €	-100,00%
204	Subventions d'équipement	44 706,66 €	0,00€	-44 706,66 €	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	57 712,67 €	360 783,39 €	303 070,72 €	525,14%
23	Immobilisations en cours	323,61€	278 590,23 €	278 266,62 €	85988,26%
Total		27 494 199,80 €	28 496 748,76 €	1 002 548,96 €	3,65%

^(*) hors opérations de gestion active de la dette

• Les subventions d'investissement regroupent les subventions versées par :

•	l'Etat pour 1	239	357	59 €	dont	nrincina	lement ·
	I Liai Doui 1	233	JJ/ .	.JJ T	uoni	DITICIDA	iciliciii .

✓ Extension Musée Unterlinden	860 733,47 €
✓ Restructuration du secteur Schweitzer	236 408,03 €
✓ Travaux avenue de l'Europe	39 550,54 €
✓ Restructuration du Centre Europe	31 944,81 €
✓ Travaux Square Pfeffel	25 000,00 €

• la **Région Alsace** pour **2 638 667,15 €** dont principalement :

✓ Extension Musée Unterlinden	1 613 880,31 €
✓ Restructuration du Centre Europe	388 767,82 €
√ Travaux Colmar Stadium	216 960,72 €
√ Travaux d'aménagement au Parc des Expositions	178 250,00 €
✓ Restructuration du secteur Schweitzer	131 020,00 €
✓ Aménagement espaces extérieurs – Musée Unterlinden	75 000,00 €

• le **Département du Haut-Rhin** pour **2** 668 464,54 € dont principalement :

✓ Extension Musée Unterlinden	1 140 000,00 €
✓ Restructuration du Centre Europe	1 040 000,00 €
✓ Travaux avenue de l'Europe	200 000,00 €
√ Réaménagement de voies publiques	107 718,00 €

• la Communauté d'Agglomération de Colmar (C.A.C.) pour 1 154 973,11 € dont principalement :

✓ Fonds de concours pour la construction du parc de stationnement St Josse 1 119 835,00 €

• les **autres organismes** pour **2 034 550,47 €** dont principalement :

✓ Fonds de concours versés par la Société Schongauer et	
reversement de fonds collectés dans le cadre du mécénat pour	
l'extension du Musée Unterlinden	1 448 576,66 €
✓ Indemnités suite aux malfaçons à la piscine Aqualia	502 000,00 €

• les amendes de police pour 1 289 229 € (1 009 613 € en 2013)

Il est rappelé que le produit des amendes de police relatives à la circulation routière est réparti par le Comité des Finances Locales entre les communes et groupements de communes compétents, pour financer des opérations destinées à améliorer les transports en commun et la circulation routière, en matière notamment de sécurité.

Il est déterminé sur la base des contraventions dressées par les différents services de police (gendarmerie, police nationale et police municipale) pour l'exercice N-1 qui se montent à 55 265 pour 2013 (elles étaient de 50 281 en 2012), auxquelles a été appliquée une valeur de point de 23,33 € contre 20,08 € en 2012 ;

les participations pour non-réalisation d'aires de stationnement.

Le redevable est le constructeur qui n'est pas en mesure de respecter les normes de stationnement imposées par les règles d'urbanisme.

Le produit s'établit 22 133,28 € contre 185 841,13 € en 2013.

2 Les emprunts et dettes assimilées se décomposent comme suit :

Comptes	Intitulés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
1641 + 16441	Emprunts	14 921 014,00 €	16 810 000,00 €	1 888 986,00 €	12,66%
Total		14 921 014,00 €	16 810 000,00 €	1 888 986,00 €	12,66%

Les emprunts correspondent aux emprunts contractés auprès des établissements de crédit en 2014 pour un montant de 16 810 000 € pour financer nos dépenses d'investissement ;

⑤ Les lignes **immobilisations** ont comptabilisé pour 2014 le produit issu de remboursements au titre de l'exercice antérieur pour **639 373,62 €**, avec notamment une régularisation des travaux d'implantation de bacs enterrés, dont le montant est neutralisé par un abaissement de l'attribution de compensation à due concurrence (290 000 €), un remboursement des avances versées à la SICCE 14 rue Berthe Molly (221 206,53 €) et une régularisation de prorata de TVA pour le parking Lacarre (56 612,11 €).

2. Les opérations pour compte de tiers

Comptes	Intitulés	CA 2014
454220131	Mise en sécurité de l'immeuble sis 9 place des 6 montagnes noires	20 568,00 €
458220082	IUT : Construction Départ. Génie Thermique & Energie	873,08€
Total		21 441,08 €

Les **opérations pour compte de tiers** enregistrent la participation liée à la mise en sécurité de l'immeuble sis 9, place des 6 montagnes noires pour 20 568 €, ainsi qu'un remboursement d'un trop perçu par une entreprise dans le cadre de la construction du Département Génie Thermique et Energie de l'I.U.T. pour 873,08 €.

3. Les recettes financières

Comptes	Intitulés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 835 350,66 €	6 731 084,11 €	-104 266,55 €	-1,53%
165	Dépôts et cautionnement reçus	2 211,80 €	2 053,65 €	-158,15€	-7,15%
27	Autres immobilisations financières	1 140 452,46 €	1 411 900,38 €	271 447,92 €	23,80%
Total		7 978 014,92 €	8 145 038,14 €	167 023,22 €	2,09%

Les dotations, fonds divers et réserves d'un montant de 6 731 084,11 € comprennent :

- le remboursement du F.C.T.V.A. (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) pour 6 079 164,73 € contre 5 823 789,89 € en 2013. Il est rappelé qu'il porte sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'exercice 2013 ;
- la T.L.E. (Taxe Locale d'Equipement) et la taxe d'aménagement atteignent 651 919,38 € contre 1 011 560,77 € en 2013, en raison notamment du retard pris par les services de l'Etat pour établir et liquider la taxe d'aménagement de l'exercice 2014.

Les **dépôts et cautionnements reçus** enregistrent le montant des cautions encaissé par la Ville pour les locations immobilières pour 2 053,65 €.

Les **autres immobilisations financières** se montent à **1 411 900,38 €** et comprennent principalement :

•	les remboursements d'emprunts par la Communauté d'Agglomération	
	de Colmar (C.A.C.) liés aux compétences transférées	1 089 734,77 €
•	le recouvrement d'avances octroyées à la SICCE (logement rue B. Molly)	144 856,09 €
•	le recouvrement de créances auprès de particuliers suite à un paiement	
	échelonné accordé lors d'acquisitions de terrains	97 500,00 €
•	le recouvrement d'avances en garantie pour le Domaine Viticole	79 809,52 €

4. Prélèvement sur la section de fonctionnement

Comme indiqué précédemment, il s'agit d'une partie du disponible de la section de fonctionnement qui sert à alimenter les fonds propres de la section d'investissement pour un montant de 14 641 147,82 € contre 12 748 411,59 € en 2013.

B. Les dépenses réelles d'investissement

Sans prise en compte du déficit d'investissement reporté (17 368 272,45 €), les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 48 138 968,85 € contre 59 544 732,99 €.

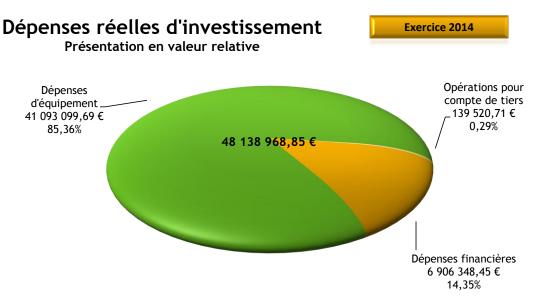
Elles se ventilent comme suit :

Intitulés	CA 2013	CA 2014	Ecarts en €	Ecarts en %
Dépenses d'équipement	51 101 024,25 €	41 093 099,69 €	-10 007 924,56 €	-19,58%
Opérations pour compte de tiers	1 229 840,09 €	139 520,71 €	-1 090 319,38 €	-88,66%
Dépenses financières	7 213 868,65 €	6 906 348,45 €	-307 520,20 €	-4,26%
Total	59 544 732,99 €	48 138 968,85 €	-11 405 764,14 €	-19,15%

Les dépenses réelles d'investissement sont reprises en volume 2014/2013 ci-dessous :



On observe le poids principal des dépenses d'équipement qui représentent 85,36 %, comme l'atteste le graphique ci-après :



1. Dépenses d'équipement

Elles atteignent 41 093 099,69 € contre 51 101 024,25 € en 2013, soit – 19,58 %. Les dépenses d'équipement restent malgré tout à un niveau élevé. Il est rappelé qu'en 2013, de nombreuses opérations individualisées avaient été réalisées.

Elles se ventilent de la manière suivante :

Comptes	Intitulés	CA 2014
20	Immobilisations incorporelles	1 221 711,49 €
204	Subventions d'équipement	1 429 149,05 €
21	Immobilisations corporelles	22 216 965,40 €
	Opérations individualisées	16 225 273,75 €
Total		41 093 099,69 €

Par rapport aux crédits ouverts de l'exercice, soit 49 158 310 €, le taux de réalisation s'établit à 83,59 % contre 83,35 % en 2013.

Les immobilisations incorporelles

Elles sont composées de :

- frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme pour 6 418,54 €;
- frais d'études pour 558 070,89 € qui ont été menées principalement pour l'aménagement de la voirie communale (164 848,32 €), pour les travaux à la piscine Aqualia suite aux malfaçons (155 927,82 €), pour le sport (67 559,45 €), pour les missions de rénovation urbaine (31 538,75 €), pour les travaux d'économie d'énergie (25 958,80 €) etc;
- frais d'insertion qui enregistrent essentiellement les frais de publication et d'insertion des appels d'offres, engagés de manière obligatoire dans le cadre de la passation des marchés publics (53 796,66 €);
- concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires qui s'élèvent à 603 425,40 € et intègrent principalement les dépenses relatives aux licences d'exploitation des logiciels et progiciels utilisés par les services de la Ville (423 703,95 €), ainsi qu'à la restructuration du site internet et la création d'applications pour les téléphones mobiles et les réseaux sociaux (165 083,85 €).

2 Les subventions d'équipement versées

Le tableau ci-après présente la ventilation des subventions d'équipement par catégorie de bénéficiaires :

Comptes	Intitulés	CA 2014
20418	Autres organismes publics	835 000,00 €
2042	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	594 149,05 €
Total		1 429 149,05 €

La ligne autres organismes publics s'élève à 835 000 € et concerne les participations versées par la Ville de Colmar à Pôle Habitat Centre Alsace pour les opérations relevant du programme A.N.R.U. (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

La ligne **subventions d'équipement aux personnes de droit privé** enregistre principalement les subventions versées par les services suivants :

- gestion du domaine public (142 854,22 €, au titre de la participation de la Ville de Colmar pour l'achat d'un vélo);
- enseignement (175 690,68 € à destination principalement des édifices culturels et des écoles privées et 37 629,38 € au titre de la participation de la Ville de Colmar pour l'acquisition d'une tablette numérique);
- urbanisme (106 384,98 € essentiellement pour les ravalements de façades et pour améliorer la présentation et l'aspect des vitrines des commerçants).

3 Les immobilisations corporelles

Elles se détaillent comme suit :

Comptes	Intitulés	CA 2014
211	Terrains	182 416,00 €
212	Agencements et aménagements de terrains	2 170 047,76 €
213	Constructions	10 092 342,57 €
214	Constructions sur sol d'autrui	102 738,60 €
215	Installations, matériel et outillage techniques	7 639 836,52 €
216	Collections et oeuvres d'art	79 472,40 €
218	Autres immobilisations corporelles	1 950 111,55 €
Total		22 216 965,40 €

Terrains

Il s'agit principalement d'échanges de terrains aménagés, ainsi que des acquisitions de terrains nus au titre de réserves foncières et de terrains de voirie pour 182 416 €.

Agencements et aménagements de terrains

Ils se montent à 2 170 047,76 €.

Les principales dépenses ont été réalisées par les services :

- sport pour 1 020 396,43 € dont 456 755,76 € au titre des aménagements au Colmar Stadium,
- espaces verts pour 663 955,92 € (achat et remplacement d'arbres, aménagements divers pour les aires de jeux, aménagement de canisites, etc);
- voies publiques et réseaux pour 214 439,49 € dont 74 679,38 € pour divers travaux d'espaces verts, 72 836,42 € pour l'extension du parking covoiturage de la Semm et 66 923,69 € pour le réaménagement de divers chemins;
- enseignement pour 163 022,90 € à destination des écoles maternelles et primaires.

Constructions

Sous cette rubrique sont enregistrées les dépenses de rénovation pour l'Hôtel de Ville (208 247,56 €), pour les bâtiments scolaires (1 093 894,17 €), pour les équipements de cimetières (199 770,86 €), pour les autres bâtiments publics (6 701 736,83 €, dont 2 392 743,09 € pour les travaux suite aux malfaçons à la piscine Aqualia), pour les immeubles de rapport (1 015 675,32 €), pour les installations générales, agencements, aménagements de constructions (213 523,08 €) et les autres constructions (659 494,75 €).

Construction sur sol d'autrui

Il s'agit de travaux d'espaces verts pour un montant de 102 738,60 € dont principalement 92 837,10 € pour le Square Pfeffel.

Installations, matériel et outillage technique

Les réalisations s'établissent à 7 639 836,52 €. On y retrouve les dépenses pour les installations, les réseaux de voirie et autres réseaux pour 6 847 926,39 €, le matériel roulant, les autres matériels et outillages de voirie ainsi que les autres installations, matériel et outillage technique pour 791 910,13 €.

Collections et œuvres d'art

Ce poste intègre les acquisitions d'œuvres et objets d'arts pour 54 472,40 € et les fonds anciens des bibliothèques et musées pour 25 000 €.

Autres immobilisations corporelles

D'un montant total de **1 950 111,55 €**, elles comprennent les installations générales, agencements et aménagements divers (1 470,59 €) et les acquisitions de :

- matériel de transport (604 694,53 €);
- matériel de bureau et matériel informatique (416 195,33 €);
- mobilier (272 239,08 €);
- matériel divers (655 512,02 €).

4 Les opérations d'investissement individualisées

Il s'agit d'opérations qui, en raison de leur importance ou de leur caractère pluriannuel, sont retracées dans un chapitre spécifique.

Le tableau ci-après reprend les différentes opérations classées par ordre d'importance :

Comptes	Intitulés	CA 2014
OP.20081	UNTERLINDEN: MUSEE, OFFICE TOURISME, MONUMENTS HISTOR	7 936 364,89 €
OP.20121	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	1 811 672,13 €
OP.20111	UNTERLINDEN: ESPACES EXTERIEURS	1 777 069,85 €
OP.20113	CREATION SITE DE RESTAURATION SCOLAIRE RUE BILLING	1 441 710,03 €
OP.20132	TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DE L'EUROPE	977 054,13 €
OP.20102	CENTRE EUROPE : RESTRUCTURATION	770 445,85 €
OP.20119	PARC DE STATIONNEMENT ST JOSSE	536 412,03 €
OP.20131	ECO QUARTIER AMSTERDAM	461 127,54 €
OP.20112	AMENAGEMENTS P/LOGEMENT NOMADES SEDENTARISES	185 842,33 €
OP.20133	RESTRUCTURATION DE LA PLACE RAPP	90 710,46 €
OP.101	MONTAGNE VERTE : MEDIATHEQUE	80 701,92 €
OP.20103	MONTAGNE VERTE : REAMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF	40 828,18 €
OP.20116	SECTEUR SCHWEITZER: RESTRUCTURATION	38 910,59 €
OP.20134	AMENAGEMENT DE LOCAUX P/ATELIER FORMAT.ARTS PLAST.	30 945,67 €
OP.20117	CLUB DES JEUNES: RESTRUCTURATION	23 547,74 €
OP.20118	PLAN LOCAL D'URBANISME	21 930,41 €
Total		16 225 273,75 €

2. Opérations pour compte de tiers

Comptes	Intitulés	CA 2014
454120131	Mise en sécurité de l'immeuble sis 9 place des 6 montagnes noires	13 868,98 €
458120082	IUT : construction département génie thermique & énergie	125 651,73 €
Total		139 520,71 €

Les opérations pour compte de tiers se définissent comme des opérations exécutées dans le cadre d'un mandat pour le compte de tiers.

D'un montant total de 139 520,71 €, elles concernent notamment la construction du département génie thermique et énergie à l'I.U.T. pour le compte de la Région Alsace et de l'Etat pour 125 651,73 € et les travaux réalisés afin de mettre en sécurité l'immeuble sis 9 place des 6 Montagnes Noires pour 13 868,98 €.

3. Dépenses financières

Elles s'établissent à 6 906 348,45 € contre 7 213 868,65 € en 2013 et se décomposent comme suit :

Comptes	Intitulés	CA 2013	CA 2014
131	Subventions d'équipement transférables	8 967,89 €	0,00€
1345	Participations pour non réalisation d'aires de stationnement	51 277,00 €	44 462,61 €
1641	Emprunts en euros	6 397 301,13 €	6 092 043,02 €
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	666 666,67 €	666 666,66 €
165	Dépôts et cautionnements	25,15 €	3 990,88 €
16818	Autres prêteurs	4 391,90 €	2 250,00 €
16878	Autres organismes et particuliers	15 636,87 €	15 725,76 €
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00€	1 400,00 €
2761	Créances pour avances en garantie d'emprunt	17 102,04 €	79 809,52 €
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	52 500,00 €	0,00€
Total		7 213 868,65 €	6 906 348,45 €

Le poste participations pour non-réalisation d'aires de stationnement enregistre la restitution de la participation à un redevable, en raison du transfert du permis de construire à un autre bénéficiaire pour 44 462,61 €.

Les lignes emprunts en euros, opérations afférentes à l'emprunt et les autres prêteurs comptabilisent le remboursement en capital de la dette pour un montant de 6 760 959,68 € contre 7 068 359,70 € en 2013. Il est précisé que les opérations afférentes à l'emprunt comprennent plus spécifiquement le remboursement en capital des emprunts revolving² et le poste autres prêteurs qui enregistre le remboursement en capital de la dette d'un prêt octroyé par la Caisse d'Allocations Familiales.

La **dette nette** (hors dette récupérable et hors Hôtel de Police) s'établit ainsi au **31 décembre 2014** à **836 €** par habitant (la moyenne de la strate en 2013 était de 1 282 € par habitant).

Les **dépôts et cautionnements** enregistrent le remboursement de cautions dans le cadre des locations d'immeubles communaux.

Le poste autres organismes et particuliers retrace le versement de rentes viagères.

Les **créances** touchent à des opérations qui devront se dénouer à terme.

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

III. EXCEDENT GLOBAL

L'excédent global du budget principal (cf. tableau page 4) se présente comme suit :

Exc	édent de clôture	6 171 243,59 €
•	restes à réaliser en investissement (recettes – dépenses)	4 747 000,00 €
•	résultat de clôture d'investissement (résultat 2014 et report de résultat 2013)	- 8 314 593,05 €
•	résultat de clôture de fonctionnement	9 738 836,64 €

Ce résultat de clôture a été pris à hauteur de 6 000 000 € lors de l'établissement du budget primitif 2015. Les 171 243,59 € d'écart seront intégrés lors de la prochaine décision modificative.

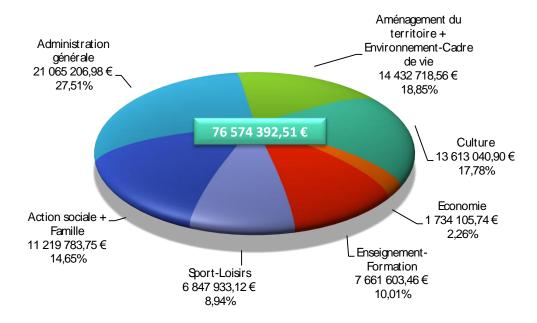
IV. CONSOLIDATION PAR ACTIVITE

Il est intéressant de présenter le budget de la Ville en dépenses réelles (hors remboursement emprunts) par activités ou fonctions.

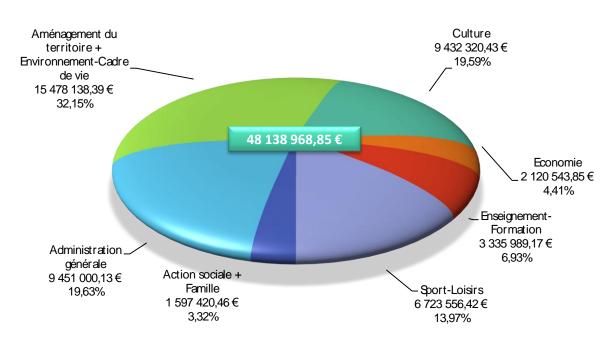
Les graphiques ci-après en présentent la répartition réelle entre :

- > Fonctionnement
- > Investissement
- > Fonctionnement + Investissement.

A. Fonctionnement



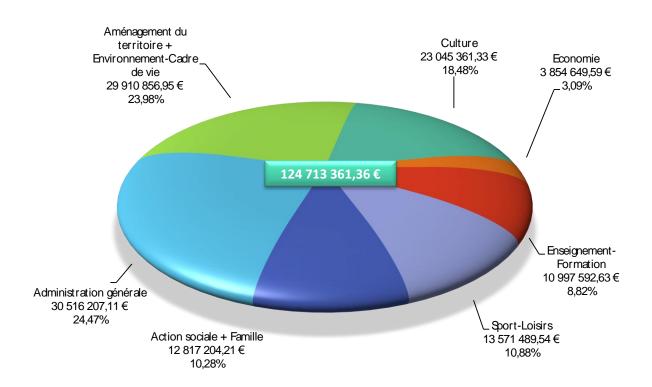
B. Investissement



C. Fonctionnement + Investissement

DEPENSES REELLES (hors gestion active de la dette et hors résultat)

Intitulés	Fonctionnement	Investissement	Total
Action sociale + Famille	11 219 783,75 €	1 597 420,46 €	12 817 204,21 €
Administration générale	21 065 206,98 €	9 451 000,13 €	30 516 207,11 €
Aménagement du territoire + Environnement-Cadre de vie	14 432 718,56 €	15 478 138,39 €	29 910 856,95 €
Culture	13 613 040,90 €	9 432 320,43 €	23 045 361,33 €
Economie	1 734 105,74 €	2 120 543,85 €	3 854 649,59 €
Enseignement-Formation	7 661 603,46 €	3 335 989,17 €	10 997 592,63 €
Sport-Loisirs	6 847 933,12 €	6 723 556,42 €	13 571 489,54 €
Sous-total dépenses réelles	76 574 392,51 €	48 138 968,85 €	124 713 361,36 €
Résultat d'investissement reporté		17 368 272,45 €	17 368 272,45 €
Total dépenses réelles	76 574 392,51 €	65 507 241,30 €	142 081 633,81 €



LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DU FILM

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de fonctionnement

Elles s'établissent à **173 800 €** contre 192 793 € en 2013.

Les recettes de fonctionnement sont composées :

✓ des subventions de collectivités locales et des participations	
de partenaires extérieurs	145 300,00 €
✓ du résultat de fonctionnement 2013 reporté	28 500,00 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à **142 800 €** contre 164 293 € en 2013. Elles comprennent :

Les charges à caractère général	137 303,03 €
Elles représentent 96,15 % des dépenses du Festival du Film.	
Elles se ventilent de la manière suivante :	

√ les achats et variations de stocks (autres matières et fournitures)	1 492,53 €
√ les services extérieurs (locations mobilières)	24 704,18 €
√ les autres services extérieurs (prestations de services, personnel	
affecté par la Ville, publicité, frais de transport et réceptions)	111 106,32 €

② Les charges de personnel 5 496,97 €

II. RESULTAT

Le Compte Administratif 2014 du budget annexe Festival du Film affiche un **excédent global de** 31 000 €.

LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DE JAZZ

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de fonctionnement

Elles s'établissent à **94 800 €** contre 100 729,96 € en 2013.

Les recettes de fonctionnement sont composées :

✓ du produit des entrées du Festival	12 125,40 €
√ des subventions de collectivités locales et des participations	
de partenaires extérieurs	70 374,60 €
√ du résultat de fonctionnement 2013 reporté	12 300,00 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 91 600 € contre 88 429,96 € en 2013. Cette évolution découle essentiellement d'une augmentation des autres services extérieurs qui passent de 38 020,31 € en 2013 à 59 450,79 €, en raison d'un rééquilibrage des crédits entre la rémunération des intermittents du spectacle imputée au chapitre 011, et les cachets versés aux artistes imputés au chapitre 012. Elles comprennent :

les charges à caractère général	83 030,82 €
Elles sont réparties de la manière suivante :	
✓ les achats et variations de stocks	188,29€
✓ les services extérieurs (locations mobilières et immobilières,	
Documentation)	16 719,34 €
✓ les autres services extérieurs (prestations de services, publicité, réc	eptions)
	59 450,79 €
✓ les impôts et taxes	6 672,40 €
② les charges de personnel	8 569,18 €

II. RESULTAT

Le Compte Administratif 2014 du budget annexe Festival de Jazz dégage un **excédent global** de 3 200 €.

LE BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE - ESPACE MALRAUX

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de fonctionnement

Elles s'élèvent à 291 241,81 € contre 275 874,05 € en 2013 et se ventilent comme suit :

✓	les produits des services et du domaine Il s'agit de la participation aux frais d'accueil des auteurs versée par les établissements scolaires, ainsi que la vente de cartes et de catalogues d'exposition	5 594,10 €
✓	les droits de place Il s'agit des droits de place versés par les participants pour l'installation de leur stand	44 005,50 €
✓	les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des participations de partenaires extérieurs	240 611,00 €
✓	la reprise de l'excédent de fonctionnement 2013	1 031,21 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 260 027,81 € contre 273 874,05 € en 2013 et se ventilent comme suit :

Les charges à caractère général	252 460,45 €
Elles sont réparties de la manière suivante :	
✓ les achats, électricité et variation de stocks	11 106,17 €
√ les services extérieurs (locations mobilières)	95 590,14 €
√ les autres services extérieurs (publicité, imprimés, réceptions)	145 764,14 €
2 Les charges de personnel	7 567,36 €
Il s'agit des cachets versés aux artistes et auteurs ainsi que les cotisations socia	les

s'y rattachant.

C. Le résultat de fonctionnement

La section de fonctionnement se solde ainsi par un excédent de clôture de 31 214 €.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les recettes d'investissement

Elles s'élèvent à 1140,31 € contre 356,78 € en 2013 et correspondent à l'affectation de résultat 2013, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 968,79 € et au FCTVA pour 171,52 €.

B. Les dépenses d'investissement

Elles s'élèvent à 1 976,78 € contre 1 325,57 € en 2013 et se décomposent comme suit :

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

- achat de matériels pour 1 007,99 €
- reprise du déficit d'investissement reporté pour 968,79 €

Globalement la section d'investissement dégage donc un besoin de financement de 836,47 €.

III. RESULTAT

Le Compte Administratif 2014 du Budget Annexe Salon du Livre – Espace Malraux dégage un excédent global de 30 377,53 €.

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

VOTE DE L'ASSEMBLEE

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), le Maire ayant quitté la séance ne participe pas au vote, le Conseil Municipal est placé sous la présidence de M. HEMEDINGER, élu par le Conseil Municipal.

Sur la base des exposés présentés en Commission des Finances et en Commissions Réunies le 15 juin 2015 et dans la présente séance du Conseil Municipal, il est demandé à l'assemblée de bien vouloir voter le rapport portant sur l'adoption du Compte Administratif 2014 de la Ville de Colmar.

LE CONSEIL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances élargie du 15 juin 2015,

Après avoir délibéré

APPROUVE

l'ensemble de la comptabilité administrative soumise à son examen,

CONSTATE

aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes du Festival du Film, du Festival de Jazz et du Salon du Livre et Espace Malraux, les identités de valeurs, avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

ARRETE

les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous et déclare toutes les opérations de l'exercice 2014 définitivement closes et les crédits annulés,

BUDGET PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	17 368 272,45 €			7 733 642,60 €	17 368 272,45 €	7 733 642,60 €
Résultat affecté (1068)		5 888 272,45 €				5 888 272,45 €
Opérations de l'exercice	52 277 331,43 €	55 442 738,38 €	92504456,86€	94 509 650,90 €	144 781 788,29 €	149 952 389,28 €
TOTAUX	69 645 603,88€	61 331 010,83 €	92 504 456,86 €	102 243 293,50 €	162 150 060,74 €	163 574 304,33 €
Résultats de clôture	8 314 593,05 €			9 738 836,64 €		1 424 243,59 €
Restes à réaliser	6 805 000,00€	11 552 000,00€			6 805 000,00 €	11 552 000,00 €
TOTAUX CUMULES	15 119 593,05 €	11.552 000,00€		9 738 836,64 €	6 805 000,00€	12 976 243,59 €
RESULTATS DEFINITIFS	3 567 593,05 €	BASE STOLES		9 738 836,64 €		6 171 243,59€

REÇU A LA PRÉFECTURE 2 6 JUIN 2015

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

BUDGET ANNEXE FESTIVAL DU FILM

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Résultat affecté (1068)				28 500,00 €		28 500,00 €
Opérations de l'exercice			142 800,00 €	145 300,00 €	142 800,00 €	145 300,00 €
TOTAUX			142 800,00 €	173 800,00€	142 800,00 €	173 800,00 €
Résultats de clôture Restes à réaliser	×			31 000,00 €		31 000,00€
TOTAUX CUMULES	3 14 25 5		STATE OF THE STATE	31 000,00 €		31 000,00€
RESULTATS DEFINITIFS	MARKET		HEATHERN THE	31 000,00 €		31 000,00 €

BUDGET ANNEXE FESTIVAL DE JAZZ

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Résultat affecté (1068)				12 300,00 €		12 300,00 €
Opérations de l'exercice			91 600,00€	82 500,00 €	91 600,00€	82 500,00 €
TOTAUX		数据书》建 市	91 600,00€	94 800,00 €	91 600,00€	94 800,00 €
Résultats de clôture Restes à réaliser				3 200,00 €		3 200,00€
TOTAUX CUMULES	SULVENIES.			3 200,00 €	TERRETAIN V	3 200,00 €
RESULTATS DEFINITIFS	Will Assist			3 200,00 €	APTOTAL SER	3 200,00€

BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE - ESPACE MALRAUX

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Résultat affecté (1068)	968,79€	968,79 €		1 031,21 €	968,79€	1 031,21 € 968,79 €
Opérations de l'exercice	1 007,99€	171,52 €	260 027,81€	290 210,60 €	261 035,80 €	290 382,12 €
TOTAUX	1976,78€	1 140,31 €	260 027,81 €	291 241,81 €	262 004,59 €	292 382,12 €
Résultats de clôture Restes à réaliser	836,47 €		·	31 214,00 €		30 377,53 €
TOTAUX CUMULES	836,47 €			31 214,00 €		30 377,53 €
RESULTATS DEFINITIFS	836,47 €		REAL WAR	31 214,00 €	MATERIA DE LA COMPANIO	30 377,53 €

DONNE

Décharge au Maire pour sa gestion de l'exercice 2014 conformément à l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Pour ampliation conforme Colmar, le 2 5 JUIN 2015

Le Maire,



